



## Delais encaissement cheque bancaire

Par **wnat13\_old**, le **01/09/2007** à **10:10**

Bjr, j'ai déposé un chèque bancaire (employeur) sur mon compte le mardi 21 août, celui-ci est apparu sur mon compte le lendemain, mercredi 22 août... Nous sommes le samedi 1er septembre et je ne peux toujours pas utiliser la somme déposée par ce chèque (800 €)... Ma banque impose au minimum 12 jours de délais bancaire avant de débloquer cette somme... De plus, les prélèvements survenant après mon dépôt de chèque ont été rejetés pour provision insuffisante, alors que l'argent apparaissait déjà au crédit de mon compte, mais par contre, elle se prélève les frais de rejet de prélèvement (19,20 par rejet).

Ma banque a-t-elle le droit d'agir ainsi et de me bloquer le montant de mon chèque aussi longtemps et de rejeter tout prélèvement malgré tout... ?????

A savoir que le chèque émis par mon employeur provient d'une banque de même département que mon compte...

Merci de me répondre rapidement, je suis vraiment en problème !